

SUIS-JE ADMISSIBLE ?

- Être âgé-e de plus de 18 ans
- Avoir commis une infraction pénale, mais non criminelle
- Reconnaître ou ne pas contester les faits à l'origine du constat d'infraction
- Vivre ou avoir vécu une situation de vulnérabilité sociale
- (itinérance, instabilité résidentielle, santé mentale, toxicomanie, etc.)
- Démontrer une volonté d'effectuer une démarche de réinsertion
- (éducation, prévention, réparation, etc.)

SUIS-JE ADMISSIBLE ?

- Être âgé-e de plus de 18 ans
- Avoir commis une infraction pénale, mais non criminelle
- Reconnaître ou ne pas contester les faits à l'origine du constat d'infraction
- Vivre ou avoir vécu une situation de vulnérabilité sociale
- (itinérance, instabilité résidentielle, santé mentale, toxicomanie, etc.)
- Démontrer une volonté d'effectuer une démarche de réinsertion
- (éducation, prévention, réparation, etc.)

SUIS-JE ADMISSIBLE ?

- Être âgé-e de plus de 18 ans
- Avoir commis une infraction pénale, mais non criminelle
- Reconnaître ou ne pas contester les faits à l'origine du constat d'infraction
- Vivre ou avoir vécu une situation de vulnérabilité sociale
- (itinérance, instabilité résidentielle, santé mentale, toxicomanie, etc.)
- Démontrer une volonté d'effectuer une démarche de réinsertion
- (éducation, prévention, réparation, etc.)

CONTACTEZ L'INTERVENANTE AU BESOIN



KIMBERLY DUCÉ
INTERVENANTE PAJIC SRA
✉ **PAJICLAVAL@GMAIL.COM**
☎ **438-928-2680**

CONTACTEZ L'INTERVENANTE AU BESOIN



KIMBERLY DUCÉ
INTERVENANTE PAJIC SRA
✉ **PAJICLAVAL@GMAIL.COM**
☎ **438-928-2680**

CONTACTEZ L'INTERVENANTE AU BESOIN



KIMBERLY DUCÉ
INTERVENANTE PAJIC SRA
✉ **PAJICLAVAL@GMAIL.COM**
☎ **438-928-2680**



PRÉSENTATION

Le PAJIC vise les personnes en situation de vulnérabilité sociale
(situation d'itinérance, instabilité résidentielle, problème de santé mentale, toxicomanie).

Il permet aux participant-e-s :

- Le retrait de constats d'infraction
- Ou l'effacement de la dette judiciaire

La durée du programme varie selon les ententes établies.

NOS OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- Régulariser la situation pénale et judiciaire des participant-e-s
- Tenir compte de leur réalité sociale
- Valoriser les acquis ou démarches de réinsertion déjà entreprises
- Mettre fin au phénomène des portes tournantes



PRÉSENTATION

Le PAJIC vise les personnes en situation de vulnérabilité sociale
(situation d'itinérance, instabilité résidentielle, problème de santé mentale, toxicomanie).

Il permet aux participant-e-s :

- Le retrait de constats d'infraction
- Ou l'effacement de la dette judiciaire

La durée du programme varie selon les ententes établies.

NOS OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- Régulariser la situation pénale et judiciaire des participant-e-s
- Tenir compte de leur réalité sociale
- Valoriser les acquis ou démarches de réinsertion déjà entreprises
- Mettre fin au phénomène des portes tournantes



PRÉSENTATION

Le PAJIC vise les personnes en situation de vulnérabilité sociale
(situation d'itinérance, instabilité résidentielle, problème de santé mentale, toxicomanie).

Il permet aux participant-e-s :

- Le retrait de constats d'infraction
- Ou l'effacement de la dette judiciaire

La durée du programme varie selon les ententes établies.

NOS OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- Régulariser la situation pénale et judiciaire des participant-e-s
- Tenir compte de leur réalité sociale
- Valoriser les acquis ou démarches de réinsertion déjà entreprises
- Mettre fin au phénomène des portes tournantes